PRÉFÈTE
DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie
Unité inter-départementale Gard-Lozère

Nîmes, le 9 novembre 2026

Unité inter-départementale Gard-Lozère
Cellule Déchets
89 rue Weber – CS 52 002
30 907 NÎMES CEDEX 02

Nos réf. : MLC/2026-11-485
Affaire suivie par : Marie-Laure CLEMENTZ
Tél. 04 34 46 66 93
Courriel : marie-laure.clementz@developpement-durable.gouv.fr

Objet : - Installations classées pour la protection de l'environnement
- Déclaration de changement d'exploitant de l'établissement RECYCL'AUTO PIECES NÎMES

Réf. : - Courrier daté du 29 octobre 2026

PJ : - Projet de récépissé de changement d'exploitant

Monsieur le Directeur,

Je vous informe que suite à votre transmission du 29 octobre 2026 ci-dessus référencée, vous trouverez en pièce jointe un récépissé de changement d'exploitant concernant les installations classées exploitées précédemment par la SARL RECYCL'AUTO PIECES NÎMES sur la commune de Nîmes et dont vous êtes désormais le nouvel exploitant.

Je vous rappelle qu'il vous appartient de respecter strictement les prescriptions de l'arrêté préfectoral n°16.145N du 5 août 2016 modifié par l'arrêté préfectoral n°2023-062-DREAL du 26 octobre 2023, autorisant la SARL RECYCL'AUTO PIECES NÎMES à exploiter un centre d'entreposage, de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage sur la commune de Nîmes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La Cheffe par intérim de l'Unité Interdépartementale
du Gard et de la Lozère

Isabelle SARACCO

Monsieur le Directeur
RECYCLE AUTO PIECE 30
1172 Chemin de l'Aérodrome
30 000 Nîmes

PRÉFÈTE
DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie
Unité inter-départementale Gard-Lozère

Nîmes, le 09 NOV. 2026

Cellule Déchets
Courriel : uid-30-48.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

RÉCÉPISSÉ DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT

LA PRÉFÈTE DU GARD
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

VU le titre 1° du livre V du code de l'environnement, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement et notamment ses articles L. 512-7 à L. 512-7-7 et R. 512-68 ;

VU le livre V de la partie réglementaire du Code de l'environnement ;

VU le décret du 22 juillet 2026 nommant Mme Fabienne DECOTTIGNIES, préfète du Gard ;

VU le décret du 24 avril 2024 nommant M. Yann GERARD, secrétaire général de la préfecture du Gard, sous-préfet de Nîmes ;

VU l'arrêté n° 30-2026-08-17-00001 du 17 août 2026 donnant délégation de signature à M. Yann GERARD, secrétaire général de la préfecture du Gard ;

VU l'arrêté préfectoral d'enregistrement n°16.145N du 5 août 2016 autorisant la SARL RECYCL'AUTO PIECES NÎMES à créer et à exploiter un centre d'entreposage, de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage sur le territoire de la commune de Nîmes ;

VU l'arrêté préfectoral n°2023-062-DREAL du 26 octobre 2023 modifiant l'arrêté préfectoral n°16.145N du 5 août 2016 ;

VU la déclaration de changement d'exploitant faite par courrier en date du 29 octobre 2026 par la SARL RECYCLE AUTO PIECE 30, dont le siège social est situé 1172 Chemin de l'Aérodrome, 30000 NÎMES ;

89 rue Weber – CS 52002 – 30900 Nîmes Cedex 02 – Tél : 04.34..46.65.00
http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/

DÉLIVRE UN RÉCÉPISSÉ

à la société RECYCLE AUTO PIECE 30 (n° SIRET : 109 816 926 00017), de sa déclaration faite en conformité aux dispositions de l'article R. 512-68 du Code de l'environnement, qui succède à la société RECYCL'AUTO PIECES NÎMES pour l'exploitation du centre d'entreposage, de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage situé au 1172 Chemin de l'Aérodrome – 30 000 Nîmes.

Le nouvel exploitant devra respecter strictement les prescriptions de l'arrêté préfectoral n°16.145N du 5 août 2016 susvisé modifié par l'arrêté préfectoral n°2023-062-DREAL du 26 octobre 2023 susvisé.

La préfète,

Pour la préfète,
le secrétaire général

Yann GÉRARD

Destinataires :
– SARL RECYCLE AUTO PIECE 30 – 1172 Chemin de l'Aérodrome, 30000 Nîmes
– Mairie de Nîmes